



Lorraine Chéry
Arendt & Medernach



Céline Defay
Kleyr Grasso

MATINÉE DE CONFÉRENCE

Une approche détaillée et ciblée pour une analyse pratique, claire et concrète

Jurisprudence en matière de droit du travail analyse des plus importantes décisions de justice

Mardi 30 juin 2026

Format : Présentiel et Live streaming

Alvisse Parc Hotel, Dommeldange

[S'inscrire maintenant](#)

PROGRAMME

09:45 – 10:00 Accueil - Enregistrement

10:00 – 13:00 Jurisprudence en matière de droit du travail :
analyse des plus importantes décisions de justice

Les jurisprudences occupent une place essentielle en droit du travail. En précisant et en faisant évoluer l'interprétation des lois et règlements, elles constituent un guide précieux pour les employeurs, salariés, juristes et avocats dans leur pratique quotidienne.

Véritables repères pour les professionnels des ressources humaines confrontés à des situations complexes, les décisions rendues par les juridictions luxembourgeoises et européennes façonnent durablement les pratiques et le cadre social.

À l'occasion de cette nouvelle édition consacrée aux jurisprudences du 1er semestre 2026, nos deux avocates analyseront en profondeur une sélection de décisions récentes, tant au niveau national qu'europpéen. Chaque jurisprudence fera l'objet d'une présentation détaillée, suivie d'un échange permettant d'en mesurer les implications concrètes.

Fidèle à son format interactif, la conférence favorisera les échanges avec le public : questions en direct, discussions approfondies et moments de partage viendront enrichir les analyses proposées. Un rendez-vous incontournable pour décrypter les évolutions récentes et anticiper les impacts pratiques des décisions clés en droit du travail.

*Maître Lorraine Chéry, Partner – Arendt & Medernach
Maître Céline Defay, Partner – Kleyr Grasso*

13:00 - 14:30 Apéritif - Déjeuner - Discussions - Networking

Tarif : 425,00 €
hors TVA 3% ou 17%

Présentiel ou
Live streaming

REMISES (en présentiel uniquement) :
Very Early Registration code «VER-10%»
valable jusqu'au 20 mai 2026

Early Registration code «ER-5%»
valable jusqu'au 10 juin 2026

Pour toute inscription multiple : code "MULTI-5%"

PUBLIC VISÉ

Direction générale,
Direction RH,
Responsables du personnel &
membres de la cellule RH
Juristes d'entreprises
Avocats,
Conseiller-ère-s en entreprise,
Syndicats,
Délégué-es du personnel,
etc.

REPLACEMENT ANNULATION & MODIFICATION

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (25 juin 2026) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité

[Vers nos CG Conférences](#)

MEETINCS S.A.

est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996.
Société de formation professionnelle continue (agrément 00119711/0)
Agrément auprès du Conseil du Barreau de l'Ordre de Luxembourg
Reconnue auprès de l'OEC (selon thèmes)

Ce courriel a été envoyé à :

[civ] [First Name] [Last Name]
[societe]